



BVVB INFO N°151

La Ville du Bois, 15 mars 2019

RENCONTRE AVEC MONSIEUR ALAIN LAMOUR, MAIRE DE LONGPONT SUR ORGE

L'Association A10 Gratuite a demandé à BVVB, dans le cadre de la requalification de la RN 20, d'organiser une conférence débat à Longpont sur Orge. Le Maire de cette commune nous avait rencontré et devant les lenteurs administratives et financières pour ce projet souhaite une fois de plus mobiliser les élus.



Association A10 GRATUITE
8 rue du Levain, 78730 Saint Arnoult
Tel : 06 07 29 85 35
Site : <http://a10gratuite.free.fr>



Cette rencontre a eu lieu le 9 février 2019 et a permis de mettre en place cette conférence- débat. Celle-ci est prévue le **mercredi 17 avril 2019 à 20 heures 30, salle municipale du 40 rue de Lormoy à Longpont sur Orge**. Cette rencontre sera présidée par le Maire de Longpont et animée par le Président d'A10 Gratuite, Monsieur Jean Claude LAGRON.

Cette conférence débat est ouverte à tout le monde. Cette invitation sera adressée aux élus des Communautés d'Agglomération de la CPS et Cœur d'Essonne ainsi qu'aux Parlementaires de notre secteur. **Les adhérents de BVVB sont les bienvenus.**

INVITATION

*Usagers et riverains de la RN 20 subissent quotidiennement les encombrements et les pollutions provoqués par l'incurie de l'Etat et des pouvoirs publics.
Des solutions réalistes sont possibles.
Elles demandent cependant un peu de courage politique qu'ils n'ont toujours pas.*

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2019

L'ordre du jour était le suivant :

AFFAIRES GENERALES	
1	Approbation du principe de délégation de service public pour la gestion de la future micro-crèche
2	Conditions de dépôt de l'isles en vue de l'élection des représentants de la commune à la commission de concession et de délégation de service public
3	Convention d'adhésion au service commun « commande publique » de la Communauté Paris-Saclay
4	Convention-cadre constitutive de groupement de commandes entre la commune et la communauté Paris-Saclay
FINANCES	
5	Comité des Œuvres Sociales (COS) : Attribution d'un acompte sur la subvention communale de fonctionnement pour l'année 2019

La suite au verso...





RESSOURCES HUMAINES	
6	Tableau des effectifs : Modification
7	Protection sociale complémentaire : Convention de participation, « Santé 2020-2025 » – Procédure de remise en concurrence initiée par le CIG
URBANISME	
8	Parcelle cadastrée section AE n°278 sise rue du Grand Noyer: Régularisation d'emprise d'alignement
9	Parcelle cadastrée section AE n°303 située rue des Calleboudes « Maison du Prestyère » : Acquisition
10	Sentier des Moulons : Modification de la dénomination de voirie
INTERCOMMUNALITÉ	
11	Statuts du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette: Approbation
12	Communauté Paris-Saclay : Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de service pour l'exercice de la compétence voirie
13	Soutien à l'investissement Communal - Convention de fonds de concours passée entre la communauté Paris-Saclay et la commune de La Ville du Bois - Acquisition de l'école Notre Dame
14	Soutien à l'investissement Communal - Convention de fonds de concours passée entre la communauté Paris-Saclay et la commune de La Ville du Bois - Rénovation de l'école Ambroise Paré

Monsieur Gérard TESSIER a assisté à ce Conseil Municipal. Vous trouverez ci-dessous les décisions et votes du Conseil Municipal pour chaque point :

- Point 1 : décision prise à l'unanimité
- Point 2 : décision prise à l'unanimité
- Point 3 : décision votée moins 1 abstention
- Point 4 : décision votée moins 1 abstention
- Point 5 : décision prise à l'unanimité
- Point 6 : décision prise à l'unanimité
- Point 7 : décision votée moins 1 abstention
- Point 8 : décision prise à l'unanimité
- Point 9 : décision prise à l'unanimité
- Point 10 : décision prise à l'unanimité
- Point 11 : décision prise à l'unanimité
- Point 12 : décision prise à l'unanimité
- Point 13 : décision prise à l'unanimité
- Point 14 : décision prise à l'unanimité

Un compte rendu est disponible sur le site de la mairie à l'adresse suivante :

http://www.lavilledubois.fr/images/1-laville-CITOYENNE/A2-Leconseilmunicipale/CM_CR_12-02-2019.pdf

Monsieur Gérard TESSIER a pu prendre la parole et a demandé quand était réellement prévue l'arrivée du 3ème médecin ? Le Maire a répondu qu'il y avait eu effectivement du retard pour son installation mais que ce médecin serait opérationnel le 1er mars 2019. **(Ce qui à date n'est pas encore le cas).**

Enfin, le Débat d'orientation Budgétaire sera débattu le 26 mars 2019 en Conseil Municipal à 19 heures 30, et le vote du Budget aura lieu le 9 avril 2019.



PARTICIPATION A LA REUNION DU CESEÉ AU CONSEIL DEPARTEMENTAL LE 20/02/2019

Monsieur Gérard TESSIER a assisté à cette rencontre organisée par le CESEÉ sur le thème « Habitat/emploi et développement économique », dans le cadre de travaux mis en place par le Conseil Départemental de l'Essonne : « Essonne 2040, pour un aménagement durable du territoire ».

Trois exposés ont été proposés :

- Madame BARREIRO, directrice de l'IAURIF sur les objectifs du SDRIF et la déclinaison de chacun en Essonne :
 - ◇ Résoudre la crise du logement
 - ◇ Refonder le dynamisme économique francilien
 - ◇ Rééquilibrer l'Ile de France
 - ◇ Encourager l'intensification et limiter la consommation d'espaces ouverts
 - ◇ Garantir un système de transport attractif
 - ◇ Gérer les risques et les ressources naturelles.
- Madame BONNARDEL et Monsieur CORTEVILLE, chefs de service à la DDT 91. L'exposé porte sur les sujets essonniers :
 - ◇ Démographie et actifs
 - ◇ La mobilité du quotidien et les besoins à satisfaire
 - ◇ Le logement, où, pourquoi, pour qui ?

Monsieur Gérard TESSIER est intervenu sur ce thème en exposant les incohérences de la loi SRU, particulièrement sur les constructions édifiées sur la RN 20, sans mise en place de transports en commun permettant aux nouvelles populations de se déplacer et sans bassin d'emploi de proximité. L'écart du foncier entre les zones urbaines et rurales, qui rejettent vers le rural les populations sans leur apporter les mobilités nécessaires ;

- Monsieur BECARD, Architecte Urbaniste pour des retours d'expériences sur des grands aménagements. (Il est en charge du développement de l'habitat à Bondoufle)

Un constat a été établi : Bien que l'Essonne soit le département le plus en avance, les objectifs de nouveaux logements établis par le SDRIF ne sont pas atteints. Il est constaté pour les trajets domicile travail un temps de 1 heure 30 pour 22 kilomètres, soit 25% en plus depuis 20 ans. 50% des flux sont vers l'extérieur du département. La voiture est le mode principal pour 2 habitants sur 3 et 87% des essonniers possèdent un véhicule.

Seul 17% des ménages arrivent à trouver un logement adapté, et il y a chute des constructions, ce qui entraîne une crise conjoncturelle du logement social. 53% des logements acquis sont des T1 et T2. Le gros problème est d'organiser la mobilité autour des logements.

Quant à l'architecte, Monsieur BECARD, il souligne que le livre blanc du CD 91 dessine réellement l'avenir. Il juge les mobilités actuelles utopiques. Pour tous ces défis, la responsabilité revient au « millefeuille » territorial. Il faut réinventer une gouvernance plus simple.

Une seconde rencontre est prévue le 22/05/2019. Elle est déjà inscrite sur notre agenda.



RENCONTRE AVEC MADAME DONNEGER, DIRECTRICE DES SERVICES A LA VILLE DU BOIS

La clôture de l'enquête publique du PLU nous a incité à solliciter un rendez-vous avec Madame DONNEGER.

Vous avez été nombreux à vous déplacer pour exprimer vos remarques et doléances.

Le règlement du PLU doit être voté par le Conseil Municipal, mais il semblerait que le Commissaire Enquêteur ait soulevé des problématiques dans la rédaction de certains articles.

Nous n'avons pas encore eu le rapport du Commissaire enquêteur.

Selon Madame DONNEGER, des modifications seraient apportées, mais elle ne pouvait pas nous apporter plus de renseignements encore confidentielles.

RESULTATS DE L'ENQUETE BVVB AUPRES DES ADHERENTS

31% des adhérents ont répondu à notre questionnaire et les résultats sont les suivants pour les réponses exprimées :

- Souhaitez-vous que BVVB continue à exister ? Résultat : 89% OUI
- Avez-vous des propositions à faire pour le fonctionnement de BVVB ? Résultat 56% OUI 44% NON.
- Seriez-vous d'accord pour participer par visio-conférence au fonctionnement de BVVB à raison d'une fois par mois ? Résultat : 89% OUI - 11% NON
- Seriez-vous prêt à nous adresser des photos, des informations sur des situations, des événements qui affectent la qualité de vie dans votre quartier ? (Qualité de l'air, bruit, difficultés de circulation, circulation piétonne ou à vélo, etc.). Résultat : 89% OUI - 11% NON

Nous vous remercions pour vos réponses et allons tout mettre en place pour pérenniser BVVB.

BULLETIN D'ADHESION 2019

Nom : _____ Prénom : _____

Nombre de personnes habitant le foyer : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Tel : _____ Email : _____

Cotisation versée : _____ Chèque : Espèces :

Participation minimale par foyer : 6 € Chèque à libeller à l'ordre de « Bien Vivre à La Ville du Bois ». Un reçu vous sera envoyé dès réception de votre adhésion

Depuis le 25 mai 2018, la loi nous oblige à vous informer sur la protection des données personnelles (RGPD). Depuis 2006, BVVB a déclaré à la CNIL les fichiers détenus. BVVB détient deux fichiers collectant vos informations personnelles : un fichier « EXCEL » unique reprenant les données du bulletin d'adhésion, et un fichier sur la boîte messagerie « YAHOO » pour vous communiquer les informations issues de notre activité. BVVB s'engage à ne pas transmettre à des tiers ces fichiers pour des fins commerciales. BVVB reste à votre disposition pour des renseignements complémentaires.